



TRADE UNION ADVISORY COMMITTEE  
TO THE ORGANISATION FOR ECONOMIC  
COOPERATION AND DEVELOPMENT

COMMISSION SYNDICALE CONSULTATIVE  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION  
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



Raising the standard

2011 Update  
of the OECD Guidelines for  
Multinational Enterprises

THE OECD GUIDELINES FOR MULTINATIONAL ENTERPRISES  
RESPONSIBLE BUSINESS CONDUCT IN A GLOBAL CONTEXT  
**TUAC STATEMENT ON THE UPDATE OF THE OECD GUIDELINES FOR  
MULTINATIONAL ENTERPRISES**

25 MAY 2011

- 1** The completion of the Update of the OECD Guidelines for Multinational Companies represents an important opportunity for the OECD. The updated Guidelines contain a number of positive new elements including a chapter on Human Rights, the unequivocal application of the Guidelines to suppliers and other business relationships, the broadened scope of the Employment chapter, stronger rules governing the functioning of the National Contact Points (NCPs) and an enhanced role for the OECD in implementing the Guidelines.
- 2** TUAC considers that these elements significantly increase the relevance of the Guidelines and their potential to raise the standard of responsible business conduct in a global context. The success of the Update now depends on its prompt and full implementation both by adhering governments and by the OECD.
- 3** Adhering governments must first and foremost upgrade the structures and procedures of their NCPs. The NCPs are the public face of the Guidelines. How they function under the updated Guidelines will be the yardstick by which the global public measures success. NCPs must consign to the past their reputation for a patchy and often poor performance and operate to a higher common standard, building on the new principles of impartiality and predictability. TUAC urges NCPs to establish multi-stakeholder oversight or advisory bodies, if they have not already done so. It also calls on NCPs to sign up for peer review and, in consultation with external stakeholders, identify priorities for peer learning and conduct activities to promote the Guidelines.
- 4** The new Guidelines significantly strengthen the role of the Investment Committee and the OECD Secretariat with regard to outreach, reporting, peer learning, capacity-building, peer review and promotion. These commitments cannot be discharged within the existing resource limitation. TUAC calls on the OECD to increase the level of financial support commensurate with these responsibilities. It also urges the Investment Committee to assess the adequacy of its existing structures and whether there is a need to establish a new dedicated Working Group to implement the updated Guidelines.
- 5** TUAC commends the Chair of the Working Party of the Investment Committee, Prof. Dr. R. Nieuwenkamp, for inviting TUAC, BIAC and OECD Watch to join the Chair's Advisory Group for the Update. TUAC considers that this increased the legitimacy of the process and calls on the OECD to follow this precedent in the future, but in conjunction with full public consultation. TUAC also urges the Investment Committee to upgrade its consultation processes and provide for the participation of TUAC, BIAC and OECD Watch in peer learning, peer review and the proactive agenda.
- 6** It is incumbent on the OECD and adhering governments to ensure that the updated Guidelines fulfil their potential and promote greater responsible business conduct in a global context, thereby continuing to be a leading international instrument in this regard. TUAC, BIAC and OECD Watch also have a significant contribution to make. TUAC, its affiliates and global union partners stand ready to play their part.

Contact: Kirstine Drew  
TUAC Secretariat  
drew@tuac.org



TRADE UNION ADVISORY COMMITTEE  
TO THE ORGANISATION FOR ECONOMIC  
COOPERATION AND DEVELOPMENT

COMMISSION SYNDICALE CONSULTATIVE  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION  
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



Raising the standard

2011 Update  
of the OECD Guidelines for  
Multinational Enterprises

LES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE  
À L'INTENTION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES  
UN COMPORTEMENT RESPONSABLE DES ENTREPRISES  
DANS UN CONTEXTE GLOBAL

## DÉCLARATION DU TUAC RELATIVE À LA MISE À JOUR DES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE

25 MAI 2011

- 1 L'achèvement du processus de « Mise à jour » des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales est une opportunité pour l'OCDE. Les Principes directeurs nouvelle version contiennent un certain nombre d'améliorations, notamment un chapitre sur les droits de l'homme, une application sans équivoque des Principes aux fournisseurs et autres relations d'affaires, un périmètre élargi pour le chapitre sur l'Emploi, des règles plus rigoureuses quant au fonctionnement des Points de contact nationaux (PCN) et un rôle renforcé pour l'OCDE dans la mise en œuvre des Principes.
- 2 Pour le TUAC ces améliorations contribuent significativement à la pertinence des Principes directeurs et à leur capacité à relever le niveau d'exigence en matière de comportement responsable des entreprises dans un contexte global. Toutefois la réussite de cette Mise à jour dépendra de sa mise en œuvre rapide et intégrale, tant par les Etats signataires que par l'OCDE-même.
- 3 Les Etats signataires doivent avant tout moderniser les structures et les procédures de leurs PCN. Les PCN sont la « face publique » des Principes directeurs. Leur mode de fonctionnement dans le cadre de cette mise à jour des Principes directeurs servira de repère pour mesurer leur réussite aux yeux de l'opinion publique mondiale. Les PCN doivent se défaire de leur réputation passée, marquée par des résultats irréguliers et souvent médiocres, et passer – tout ensemble – à la vitesse supérieure en s'appuyant sur les nouveaux principes d'impartialité et de prévisibilité. Le TUAC invite instamment les PCN, s'ils ne l'ont pas encore fait, à mettre en place des organes plurilatéraux consultatifs ou de surveillance. Il engage aussi les PCN à accepter le principe d'examen par les pairs et, en consultation avec les parties prenantes extérieures, à recenser les priorités en matière de partage d'expériences et à conduire des activités de promotion des Principes Directeurs.
- 4 Les nouveaux Principes directeurs renforcent le rôle du Comité de l'investissement et du Secrétariat de l'OCDE pour ce qui est de la promotion dans les pays non-signataires, le suivi et l'analyse, le partage d'expériences l'ouverture, le renforcement des capacités, l'examen par les pairs et la visibilité des Principes. Ces engagements ne peuvent être honorés en raison de l'insuffisance actuelle de ressources. Le TUAC appelle l'OCDE à augmenter le volume de financement afin qu'il soit à la hauteur de ces responsabilités élargies. Il lance également un appel au Comité de l'investissement afin qu'il évalue l'adéquation de ses structures actuelles et réfléchisse à la nécessité de créer un nouveau Groupe de travail spécifiquement dédié à la mise en œuvre des Principes directeurs.
- 5 Le TUAC félicite le Président du Groupe de travail du Comité de l'investissement, le Professeur R. Nieuwenkamp qui a invité le TUAC, le BIAC et OECD Watch à rejoindre le Groupe consultatif auprès de la Présidence créé lors du lancement du processus de mise à jour. Le TUAC estime que cette démarche a renforcé la légitimité du processus et invite l'OCDE à renouveler cette initiative à l'avenir comme complément – et non pas comme substitut – à un véritable processus de consultation publique. Le TUAC incite également le Comité de l'investissement à améliorer ses procédures de consultation et à prévoir la participation du TUAC, du BIAC et de OECD Watch aux sessions dédiées au partage d'expériences, à l'examen par les pairs et aux initiatives de promotion et de visibilité des Principes.
- 6 Il incombe à l'OCDE et aux Etats signataires de veiller à ce que les Principes directeurs réalisent leur potentiel et favorisent un comportement plus responsable des entreprises dans un contexte global en conservant de ce fait leur statut de norme internationale de premier plan. Le TUAC, le BIAC et OECD Watch ont aussi un rôle important à jouer. Le TUAC, ses membres affiliés et les organisations syndicales internationales partenaires sont prêts.

Contact : Kirstine Drew  
TUAC secrétariat  
drew@tuac.org